

QUESTION A MME LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL

Verdissement du parc de matériels roulants

Le transport ferroviaire est un mode vertueux de déplacement sur le plan écologique. Il représente en effet moins de 1% des émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport. Aujourd'hui, en France, seulement 20% des trains fonctionnent au diesel.

Lors de la remise du rapport du Député Benoit SIMIANⁱ sur le verdissement du parc ferroviaire, la ministre chargée des Transports a mentionné la volonté du Gouvernement d'accélérer la transition énergétique du transport ferroviaire en remplaçant dans les meilleurs délais les matériels roulants les plus polluants par des trains fonctionnant à l'hydrogène.

Cette volonté est expliquée par deux facteurs. Un premier budgétaire : les projets d'électrification de voies sont très coûteux et une partie des opérations inscrites dans les CPER ne seront pas réalisées dans les temps programmés. Le second facteur est la fenêtre d'opportunité pour remplacer un nombre important de matériels fonctionnant au gazole.

Pourquoi l'hydrogène ? L'hydrogène est une des alternatives pour la sortie du diesel. Comme l'indique le rapport de Benoit SIMIANⁱⁱ, sur le plan technologique c'est une alternative opérationnelle avec la circulation en Allemagne de deux trains Coradi LInt d'Alstom depuis le 17 septembre 2018, un premier bilan est attendu. Sur le plan économique, des avancées importantes sont advenues comme par exemple sur les coûts des électrolyseurs alcalins en 2017.

Au niveau national, la France souhaite développer la filière hydrogène à l'image du Plan national Hydrogène publié le 1^{er} juin dernier et doté de 100 millions d'euros, ce plan concerne notamment le déploiement de la production d'électricité par pile à combustible pour les besoins de transport. La filière française de l'hydrogène n'est pas encore structurée et le secteur du ferroviaire représente une perspective intéressante pour son développement.

Trois sources d'hydrogène ont été identifiées :

- l'hydrogène carboné, issu principalement du vaporeformage ;
- l'hydrogène partiellement carboné ou gris issu de l'électrolyse de l'eau avec l'électricité du mix français ;
- l'hydrogène vert, hydrogène fatal de l'industrie ou hydrogène d'électrolyse avec électricité verte.

C'est cette dernière ressource - dont la capacité est à évaluer - qui doit être privilégiée.

Dans cette perspective de développement, le constructeur Alstom s'est positionné comme partenaire pour la construction et l'adaptation des matériels roulants.

La Région Occitanie, par la voix de sa Président Carole DELGA, a annoncé fin novembre son souhait de voir sa collectivité devenir « le premier territoire français d'expérimentation de trains à hydrogène » en prévoyant d'acquérir trois rames hydrogène sur une commande de seize nouvelles rames de type Regiolis au constructeur français.

Dans le rapport de Benoit SIMIAN, il est précisé que la Région des Pays de la Loire a confirmé son engagement et son intérêt stratégique pour continuer les travaux d'identification de lignes susceptibles d'accueillir rapidement des trains hydrogène.

Au niveau des Pays de la Loire, le budget 2019 affiche une enveloppe de 200 000€ d'autorisation de programme au stockage et aux usages innovants de l'hydrogène dans le cadre de votre feuille de route pour la transition énergétique. La trajectoire hydrogène, co-animée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR), s'articule autour de trois principes : production renouvelable d'hydrogène, déploiement d'une mobilité hydrogène et développement des usages fluviaux, maritimes et portuaires.

Madame la présidente, vous affirmez la volonté que la Région contribue à l'essor de la filière hydrogène. Nous vous demandons donc :

- **Comment la Région Pays de la Loire intègre-t-elle dans le déploiement d'une mobilité hydrogène l'usage ferroviaire ?**
- **Est-ce que des lignes potentielles ont été identifiées à l'heure actuelle?**
- **Quelle commission se chargera de ces travaux d'identification ?**
- **Est-il prévu un travail inter-commissions entre la commission Territoires et la commission Transport sur cet enjeu ?**
- **La perspective d'un partenariat interrégional autour de la ligne Caen-Alençon-Le Mans-Tours en grande partie non électrifiée et dont la rénovation a été annoncée. Quelle est votre position sur le sujet ?**

Lucie ETONNO
Conseillère régionale



ⁱ Remise du rapport de Benoit SIMIAN sur le verdissement du parc ferroviaire : [ici](#)

ⁱⁱ Rapport de Benoit SIMIAN sur le verdissement des matériels roulants du transport ferroviaire en France